© Drogues Info Service - 11 juin 2025

Vos questions / nos réponses

Le crack

Par Profil supprimé Postée le 07/03/2017 21:54

Comment aider
Mon conjoint accro au crack ?

Mise en ligne le 09/03/2017

Bonjour,

Nous saluons votre volonté d'aider votre conjoint en situation de dépendance au crack, et prenons en compte votre demande mais vous ne donnez aucun élément cependant concernant sa consommation (l'antériorité, l'origine, la fréquence) ni son état moral et émotionnel au regard de sa situation sociale, professionnelle, familiale. Autant d'éléments qu'il est important de prendre en compte afin de mieux comprendre sa consommation et pouvoir l'aider.

Vous ne nous indiquez pas non plus dans quel état d'esprit est votre conjoint face à cette consommation, est-il dans le déni d'une situation problématique ou a-t-il conscience de sa situation de dépendance et si tel est le cas, est-il dans une volonté de faire une démarche pour réfléchir à cette consommation, aller vers l'arrêt ou vers une meilleure gestion.

Autant de questions qui méritent réflexion et pour lesquelles vous pourriez être aidée par un professionnel de santé spécialisé. Pour cela, il existe des Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) qui proposent des consultations aux usagers dès lors qu'ils en font la démarche mais également à l'entourage lorsqu'il se sent seul face à la situation et démuni. Il existe des CSAPA dans tous les départements et ce sont des consultations confidentielles et gratuites. Nous vous joignons un lien ci-dessous.

Si vous souhaitez aborder la question sous forme d'échanges et apporter davantage d'éléments à la réflexion, vous pouvez également nous contacter de façon anonyme et gratuite 7 jours/7 par téléphone au 0 800 23 13 13 de 8h à 2h ou par chat de 14h à minuit.

Bien cordialement

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Association Sauvegarde CSAPA

8/10 rue du 4 septembre
47000 AGEN

Tél : 05 53 48 15 80
Site web : www.sauvegarde47.fr/fr/1/43/50/Le-CSAPA.html
Secrétariat : Du lundi au vendredi 9h/12h et 14h/16h30 sauf les lundi et mercredi après-midi
Accueil du public : Lundi : 9h/12h30 et 16h30 /18h - du Mardi au vendredi : 9h/12h30 et 14h/17h
Consultat° jeunes consommateurs : A Agen, 49 rue des Cornières, sur RDV, du lundi au jeudi. A Villeneuve/Lot : Espace de santé des Haras Place des droits de l'homme, sur RDV mercredi et vendredi. Courriel : cjc@sauve-garde.fr
Substitution : Délivrance de méthadone sur rendez-vous aux horaires d'ouverture du CSAPA
Service de prévention : Sensibilisation des jeunes aux conduites addictives. Contact : cjc@sauve-garde.fr

Voir la fiche détaillée